

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.177

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 15 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 08 décembre 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 08 décembre 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry REGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU
M. René-Luc CHABASSE représenté par Mme BARRAUD-DUCHÉRON
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO
M. Philippe CAU représenté par M. Jean-Paul CLECH
Mme Dominique BERGEROT représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
Mme Nancy LEFEBVRE représentée par Mme PARSIGNEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION
SALLE « JEAN GABIN »

RAPPORTEUR : MME PELTIER

VOTE : UNANIMITÉ

Des problèmes récurrents de température apparaissent depuis quelques années pendant les spectacles donnés à la salle « Jean GABIN » : chauffage insuffisant et bruyant en hiver, chaleur étouffante en fin de saison culturelle notamment

En conséquence, Il est envisagé de procéder au remplacement du système de chauffage au gaz existant, qui date de 30 ans, par une pompe à chaleur réversible permettant de répondre à l'exigence de confort souhaitable pour cet établissement.

Une pré-étude a permis de valider une solution technique adaptée aux locaux exigus en garantissant la performance recherchée. Le coût des travaux est estimé à 80.000,00 € TTC.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de solliciter des subventions auprès de l'Etat (Ministère de la Culture), de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Charente Maritime.

-Etat (Ministère de la Culture) indéterminé
-Région Nouvelle Aquitaine indéterminé
-Département de la Charente-Maritime indéterminé

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité de réaliser les travaux de remise à niveau de l'installation de chauffage et d'améliorer le confort des spectateurs en y associant une climatisation,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le programme de l'opération pour un montant estimé à 80.000,00 € TTC,
- de solliciter l'aide financière de l'Etat (Ministère de la Culture) au taux le plus élevé,
- de solliciter l'aide financière de la Région Nouvelle Aquitaine au taux le plus élevé,
- de solliciter l'aide financière du Département de la Charente-Maritime au taux le plus élevé,
- de solliciter l'aide financière de tout autre organisme susceptible d'aider à la réalisation de l'opération,
- de s'engager à financer la totalité de l'opération, soit 80.000,00 € TTC sur le budget 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 19 décembre 2017

Le Maire,
Patrick MARENGO

Travaux de chauffage et climatisation Salle Jean GABIN

Désignation des ouvrages		U	Qté	P.U. en €	Montant €HT
1 Traitement d'air					
1.1	Machine	U	1	36000,00	36 000,00
1.2	Grilles	U	2	900,00	1 800,00
1.3	Diffuseurs	U	6	1000,00	6 000,00
1.4	Piège à son	U	2	800,00	1 600,00
<i>Sous total Traitement d'air</i>					45 400,00
2 Raccordements électrique et fluide mise en service					
2.1	Raccordements électrique	en	1	1500,00	1 500,00
2.2	Raccordements condensats	en	1	1200,00	1 200,00
2.3	mise en service	en	1	1500,00	1 500,00
<i>Sous total Raccordements électrique et fluide mise en service</i>					4 200,00
3 modification maçonnerie et finition					
3.1	démolition cloison et gaine pour passage	en	1	2500,00	2 500,00
3.2	reconstruction cloison et gaine	en	1	6500,00	6 500,00
3.3	dépose reseaux gaz	en	1	2000,00	2 000,00
3.4	finition peinture et revêtements	en	1	6000,00	6 000,00
<i>Sous total modification maçonnerie et finition</i>					17 000,00
TOTAL H.T. en euros					66 600,00
TVA 20 % en euros					13 320,00
TOTAL T.T.C. en euros					79 920,00